

Forum Civique de Marseille

le 18 janvier 1999

Madame, Monsieur,

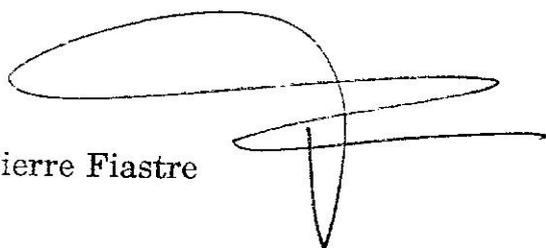
L'information et la formation du citoyen sont un préalable à la démocratie locale. C'est pourquoi le Forum Civique prend l'initiative de créer le "Collège Citoyen". Ouvert à tous ceux qui souhaitent comprendre les fondements et les enjeux liés à la cité, le Collège Citoyen organisera une fois par mois une conférence sur un sujet lié à l'aménagement et au fonctionnement du cadre de vie. Vous en trouverez le programme détaillé au verso.

Nous serions heureux que vous puissiez participer à la première séance qui se tiendra le samedi 23 janvier à 10 heures à la Faculté de Sciences Economiques Puget sur le thème du **Plan d'Occupation des Sols**. La réunion sera animée par Jean-Philippe Beau, urbaniste de l'Etat, ancien Directeur de l'Urbanisme à la Ville de Marseille.

Avec nos sentiments les plus cordiaux.

Pour le Forum civique

Pierre Fiastre



LE COLLEGE CITOYEN

L'information fournie aux citoyens par les administrations ou les collectivités est souvent dérisoire. Par exemple, la Ville de Marseille engage en ce moment des concertations sur la révision du POS en affichant une grande quantité de panneaux sans donner réellement aux citoyens les moyens de comprendre les enjeux.

Le Forum Civique* est persuadé que le véritable exercice de la citoyenneté passe par la diffusion du savoir et de la compétence. Le **collège citoyen** se propose de permettre aux marseillais de disposer des éléments de compréhension et d'appréciation des sujets sur lesquels ils sont amenés à se prononcer par les concertations, les enquêtes publiques ou simplement les élections...

Véritable outil de formation, le **collège citoyen** propose des conférences sur des sujets d'intérêt général et qui sont données par des experts reconnus.

23 janvier 1999 10h

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS:

Le POS de Marseille est en cours de révision. A quoi sert un POS ? Que contient un POS ? Quels sont les enjeux ? Comment est-il élaboré ? Quelles sont les phases de concertation ? Les procédures de révision et de modification.

24 avril 1999 10h

LES TRANSPORTS URBAINS:

Les politiques de transport. L'organisation des transports collectifs. Le stationnement. Les coûts et les enjeux financiers.

27 février 1999 10h

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La loi Voynet doit être votée en janvier. Quels sont les outils de l'aménagement du territoire ? Les politiques successives. Le rôle de l'Etat. Celui des collectivités. Modalités et procédures. Les Directives Territoriales d'Aménagement. Les contrats de plan.

22 mai 1999 10h

LES CONTRATS DE PLAN

Les négociations pour le nouveau contrat de plan vont être entamées en 1999. A quoi sert un contrat de plan ? Que contient-il ? Comment est-il élaboré ?

20 mars 1999 10h

LES "POLITIQUES DE LA VILLE"

Qu'entend-on par cette dénomination. Les problèmes des banlieues. Les politiques successives. Les outils opérationnels (DSU, GPU, etc..). Les zones franches. L'amélioration de l'habitat. Les copropriétés dégradées.

19 juin 1999 10h

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS

Le problème des déchets n'est toujours pas résolu à Marseille. Quels sont les avantages et les inconvénients des différents types de traitement ? La collecte sélective est-elle une solution ?

Prochains sujets:

- l'urbanisme opérationnel
- les marchés publics
- le commerce et les grandes surfaces
- l'environnement et les nuisances urbaines
- le commerce maritime et la gestion des ports
- l'amélioration de l'habitat
- les compétences des collectivités locales
- l'intercommunalité
- la fiscalité locale
- les permis de construire
- les fonds européens

Modalités pratiques:

Lieu: amphithéâtre de la Faculté de Sciences Economiques (Puget)

rue Puvis de Chavanne 13001 Marseille

Fréquence: une fois par mois, le samedi matin à 10h

Participation aux frais: 10F

FORUM CIVIQUE DE MARSEILLE

LE COLLEGE CITOYEN

L'information fournie par les administrations ou les collectivités est souvent dérisoire quand elle n'est pas étrangère aux citoyens. Les « politiques de la ville », par exemple, sont souvent mises en avant comme solution aux problèmes de la dégradation urbaine et sociale. Qu'entend-on par cette dénomination ? S'agit-il d'une politique réservée au traitement du « mal des banlieues » ou plus largement au renouveau des villes : l'amélioration de l'habitat, la requalification urbaine... ? Quelles définitions donne-t-on aux territoires, aux acteurs et aux bénéficiaires de ce dispositif ? Quels sont les outils opérationnels de cette politique : DSU, GPU, Zones Franches,... ? Comment les habitants sont-ils associés à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques de la ville ? Les actions et les procédures sont-elles à portée des citoyens ?

Pour comprendre les enjeux, les objectifs et les moyens des « politiques de la ville », sur lesquels les marseillais sont amenés à se prononcer par les concertations, la mise en place d'actions ou simplement par les élections, le Collège citoyen organise une séance consacrée à ces sujets, dans le cadre de son cycle mensuel de conférences.

Experts intervenants : Ch. de Leusse, H. Mandrile et J. Ross.

LES POLITIQUES DE LA VILLE

SAMEDI 20 MARS

de 10 heures à 12 heures

à l'amphithéâtre de la Faculté de Sciences Economiques (Puget)

rue Puvis de Chavannes 13001 Marseille

métro : Colbert

(participation aux frais : 10 Francs)